

Pêcheries (M. Davis) à propos de la chasse aux phoques. Nous sommes tous heureux d'apprendre qu'il a constaté sur place que les méthodes employées ne sont pas cruelles. Je trouve assez difficile d'imaginer la chasse aux phoques comme attraction touristique, étant donné les difficultés qu'on rencontre pour se rendre sur les lieux. Je doute que cela devienne jamais possible.

Le ministre a annoncé que la chasse aux phoques sera suspendue pour le reste de la semaine à cause des conditions sur la glace. J'espère que la saison de chasse en sera prolongée d'autant. Je note les remarques du ministre sur la chasse et constate qu'il l'a trouvée horrible. A vrai dire, les tueries d'animaux, dans un vaste abattoir en plein air, comme pour la chasse aux phoques, ou dans un abattoir véritable, ne présente pas un spectacle réjouissant. Toutefois, les chasseurs de phoques emploient des méthodes humanitaires. C'est ce que nous a dit le ministre. Elles ne sont pas cruelles, car les phoques sont d'abord assommés.

• (2.10 p.m.)

Comme cette industrie contribue beaucoup au gagne-pain d'environ 6,000 personnes des provinces atlantiques, notre parti espère qu'elle sera maintenue. Le ministre songe à la possibilité de créer un refuge de phoques dans le golfe Saint-Laurent et de limiter cette chasse aux eaux internationales de l'Atlantique Nord au large du Labrador et de Terre-Neuve. Ce projet pourrait présenter quelque avantage pour la conservation. Toute disposition en ce sens devrait, à mon avis, faire l'objet d'une étude approfondie avec les autres pays intéressés afin que le Canada n'essaie pas de protéger unilatéralement ses troupeaux de phoques, tandis que d'autres pays n'établiraient aucune restriction.

J'approuve quelques-uns des propos du ministre. J'espère qu'il songera sérieusement à mes suggestions et qu'il en discutera à la prochaine conférence internationale sur le droit de la mer qui, comme il nous l'affirme de temps à autre, pourrait se tenir bientôt. Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

**M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley):** Monsieur l'Orateur, j'ai assisté à la chasse vendredi et samedi avec le ministre, et j'ai constaté qu'il y avait presque autant de journalistes et d'inspecteurs que de chasseurs. J'ai également remarqué que la présence d'avions et de spectateurs avait un peu troublé les phoques.

En ce qui concerne la cruauté envers ces animaux, je ne crois pas qu'il y ait eu de traitement inhumain ou cruel si l'on considère la méthode employée, en l'occurrence. A mon

[M. Crouse.]

avis, l'abattage s'est fait aussi humainement que possible et je censurerai ceux qui auraient prétendu le contraire.

Cette industrie aide beaucoup à accroître le revenu des habitants de la région, et ces gens ont sûrement besoin de revenus additionnels.

Enfin, je proposerais que toute initiative pour conserver les troupeaux de phoques se prenne au moyen d'une entente avec les autres pays. Il ne me semble ni juste ni convenable que le Canada tente de veiller sur une ressource internationale au moment où notre population subit des réductions de revenus si d'autres pays ne sont pas disposés à collaborer dans ce domaine.

[Français]

**M. Bernard Dumont (Frontenac):** Monsieur l'Orateur, nous apprenons encore une fois que les lois de la nature viennent retarder la chasse aux phoques. Nous avons même appris qu'au cours de la dernière fin de semaine, plus de 2,000 jeunes phoques s'étaient noyés, étant donné que ces animaux peuvent nager que dix jours après leur naissance. Espérons que la prochaine saison de chasse n'enrichira pas seulement quelques millionnaires américains, mais que, au contraire, elle permettra à des citoyens canadiens de gagner périodiquement leur vie dans cette partie du Canada.

## LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

### MODIFICATION VISANT À CRÉER L'OFFICE CANADIEN DE LA RADIODIFFUSION ÉDUCATIVE

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État)** demande à présenter le bill n° C-179 intitulé «Loi portant création de l'Office canadien de la radiodiffusion éducative et modifiant, par voie de conséquence, la Loi sur la radiodiffusion».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

### A PROPOS DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LE GABON

Question n° 788—**M. Matte:**

1. Le gouvernement a-t-il repris ses relations diplomatiques avec le Gabon?

2. Le gouvernement considère-t-il toujours qu'un pays ne peut communiquer directement des invitations au gouvernement du Québec?